|  |
| --- |
| I:\modèle de mise en page créé pour le syndicat\logo cgt ufict.jpghttp://www.toutpratique.com/imgs/articles/illus/tache-stylo-encre.jpg**d.p** |

 **REPONSES DP DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013**

1. *Bleu de travail :*

*Des compagnons se retrouvent avec des bleu de travail non adapté due à un changement de morphologie et ne savent pas vers qui se tourner pour faire une demande complète et qui s’inscrit dans le circuit Elis.*

*Pouvez-vous faire un rappel explicatif afin qu’ils puissent se diriger vers la bonne personne?*

**Tout le monde connait l’existence des cahiers de liaison et sait également que grâce à ces cahiers, les problèmes en tous genres sont résolus… Mais où est-ce que ça coince alors ? Car, bien qu’ils existent, les bleus usagés ne sont pas remplacés ou réparés. Les bleus qui doivent normalement être de retour de réparation se perdent et malgré les cahiers de liaison disponibles près du chef d’atelier, les bleus ne sont pas de retour dans les casiers. Ce qui fait, encore, aujourd’hui que nous portons nos vieilles tenue de travail ou ceux de nos collègues et que nous les emportons à laver chez nous.**

**Il serait judicieux, lors des débriefings que les agents de maîtrises fassent le tour de leurs compagnons afin de remonter tous les problèmes.**

1. *Aires de stationnement*

*Est-il possible de faire une campagne de nettoyage sur les parkings du site afin d’éviter toutes dégradations des véhicules (pneu crevé…) ?*

**Il est prévu une campagne de nettoyage sur les parkings du site un samedi.**

**Et oui !! La visite des familles arrive à grand pas !!**

1. *Postes d’urgences*

*Avec le réseau wifi une catégorie du personnel possède des téléphones portables. De ce fait il n’y a plus de poste fixe à proximité des compagnons pour prévenir les secours en cas d’accident.*

*Mettriez-vous à dispositions des salariés des postes téléphoniques d’urgence surtout dans les boquettes des agents de maîtrise sachant que les compagnons en ont un accès plus direct ?*

**Un poste de téléphone devant chaque boquette des agents de maîtrises sera mis à disposition des compagnons lors des nouvelles implantations dans les différents bâtiments.**

4. *Restaurant*

*Nous avons constaté avant les congés que le comptoir réfrigéré du snack (sandwichs, salades, yaourt….) était cassé. Une des vitres latérale est tombée en plein service à quelques centimètres des pieds d’un salarié. Les congés passés; cette vitre n’a pas été remplacé. Qu’en est-il ?*

**Aux yeux de notre Direction, le problème est résolu !!**

**Que né ni !! Pour nous, une simple plaque de plexiglass (trop petite en plus), ne peut faire office de vitre latérale d’un comptoir réfrigéré !!**

**Le problème doit être résolu…mais quand ?? Affaire à suivre !**

5. *O.GA*

*Serait-il possible de faire évoluer le système O.G.A afin que lorsque l’on ouvre un O.T, l’O.G de l’avion s’ouvre systématiquement.*

*En effet, les compagnons sont obligés d’ouvrir le bon avion et ensuite le bon technique qui lui est associé, ce qui alourdi le système.*

**Notre demande semble être commune avec les autres sites concernés.**

**L’évolution du système est prévue dans le projet A.R.P, puis étendu dans tous les bâtiments.**

6. *POINTEUSE*

*Comment se fait-il qu’il n’y a pas de pointeuse dans tous les bâtiments ? (bâtiment G par exemple) ?*

**D’après la Direction locale, seul le rez-de-chaussée du bâtiment G est actuellement dépourvu de pointeuse.**

**Mais qu’en est-il des salariés travaillant depuis des mois au bâtiment C ??**

**Notre chère Direction étudiera donc le déplacement d’une des pointeuses située à l’étage du bâtiment G, en fonction de la durée des travaux du personnel Dassault.**

**Même réflexion pour la remise en service des pointeuses du bâtiment C…**

**En attendant, nous devons prendre notre mal en patience une fois de plus !!!**

7. *TRACMA*

Pourquoi certains chauffeurs de tracma n’ont pas de code pour faire le plein de carburant ? En absence du chauffeur principal, il est parfois impossible de faire le plein.

**Messieurs les chauffeurs, une simple demande à votre hiérarchie permet d’obtenir un code chauffeur 15 jours plus tard… Encore fallait-il le savoir !!**

**Ne serait-il pas judicieux, lorsqu’un chauffeur effectue son stage, un code lui soit automatiquement attribué.**

8. *STATIONNEMENT*

*Pourquoi il n’y a-t-il pas de places handicapées devant l’entrée principale du bâtiment L ?*

**La Direction annonce qu’il n’y a eu de besoin exprimé, pour autant une place serait nécessaire pour tous les bâtiments.**

**Après discussion, la Direction va réétudier la question.**

9. *RESPECT DES LOIS, RESPECT DES ACCORDS D’ENTREPRISE*

*Nous demandons à la Direction Locale de respecter et de faire respecter la loi ainsi que les accords d’entreprise.*

*Il est étonnant de voir la Direction instigatrice des accords et de ne pas les respecter !!*

**????**

**Voilà la réponse de la Direction Locale de Mérignac !! Pas un mot.**

**Etonnant dans la période quelque peu trouble que nous vivons.**

**Une organisation syndicale mettant Dassault Aviation au tribunal d’instance pour non-respect de la loi, la Direction faisant fi de l’accord RME/RMC alors qu’elle en est l’instigatrice.**

**Voilà des exemples qui devaient amener la Direction à réagir.**

**Nous ne pouvons pas nous satisfaire de ce genre de réponse.**

**La Direction doit trancher et prendre ses responsabilités…**

 Mérignac le 26 septembre 2013